



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAISON ESTIVALE : MOBILISATION DE RENFORTS SAISONNIERS AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES ESTIVANTS

Arras, le 23 juin 2020

Durant la période estivale, les services de l'Etat se mettent à disposition de la population pour permettre à chacun de profiter, en toute sérénité, de ses vacances et de pratiquer ses activités de loisirs.

Les forces de sécurité assurent deux missions principales : la sécurité générale et la surveillance du littoral (zones de plage et de baignade, dunes, zones de pêche à pied...).

Cette année, au moins **262** agents sont affectés à ces renforts estivaux :

- **26** maîtres-nageurs sauveteurs des compagnies républicaines de sécurité répartis sur les plages de Berck-sur-Mer, Calais, Camiers, Cucq, Merlimont, Neufchâtel-Hardelot, Le Touquet-Paris-Plage ;
- **Une** compagnie de CRS (**50** policiers) pour la sécurisation des communes du Touquet-Paris-Plage et de Berck-sur-Mer ainsi qu'une équipe de **5** motocyclistes en soutien aux services territoriaux ;
- **32** militaires d'active de la gendarmerie et **116** réservistes armeront les brigades saisonnières de gendarmerie des communes de Cucq, Sainte-Cécile, Hardelot et Audinghen pendant toute la période estivale. **2 postes à cheval**, armés par **8** cavaliers de la garde républicaine et des militaires d'active et de réserves du groupement de gendarmerie du Pas-de-Calais, seront également installés à Audinghen et à Neufchâtel-Hardelot pour toute la saison. Au total, **156** militaires de la gendarmerie nationale seront donc présents sur le dispositif estival de protection de la population pour la saison 2020;
- **Des militaires de l'opération Sentinelle** (25 soldats pouvant être renforcés jusqu'à 30) seront mobilisés sur l'ensemble du littoral, notamment en fonction des pics d'affluence sur les différentes stations balnéaires et des événements organisés.

Ce dispositif prend en compte l'augmentation notable, l'été, de la population présente sur le département et garantit ainsi la sécurité de tous.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)